

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
jeudi 8 décembre 2022

**N° CP-2022-11-4-4**

**N° applicatif 5004**

### **4<sup>ème</sup> Commission**

Commission Solidarité, habitat, insertion, économie sociale et solidaire et lutte contre la pauvreté

### **Service instructeur**

### **Service consulté**

## **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU PROGRAMME BOOSTER PORTÉ PAR L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ GRAND-EST**

Résumé : La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté attribue des financements aux actions portants sur l'insertion des publics jeunes. Le programme Booster de l'association Unis-Cité s'intègre dans cette optique.

Il est proposé de renouveler la subvention de fonctionnement accordée à cette structure pour lui permettre de poursuivre l'action engagée sur ses antennes de Haguenau et de Strasbourg et de lui accorder un soutien pour les programmes Booster déployés à Mulhouse et Colmar.

Le département du Bas-Rhin s'est mobilisé dès 2010 pour développer l'accueil de volontaires en service civique au sein de la Collectivité. Convaincu de l'intérêt de cette mesure, il a souhaité donner cette opportunité à des jeunes en situation de décrochage scolaire (action inscrite au Plan d'Actions Enfance Jeunesse Famille de juin 2018).

Pour ce faire, la Collectivité s'est appuyée sur son partenaire Unis-Cité Alsace pour développer le dispositif « Booster » dont l'objectif principal est la remobilisation de jeunes en panne de projet d'avenir. Il leur est proposé de contribuer à des missions relevant du volontariat en service civique, pour leur permettre, par une action au service des autres, de créer de l'utilité sociale et de la confiance en soi.

Chaque action est calibrée pour 20 jeunes de 16 à 30 ans, 10 majeurs et 10 mineurs. Les jeunes sont mobilisés via les partenaires du territoire (Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale ou Territoires de Solidarité, Missions locales, Education nationale, associations de prévention spécialisée, centres socio-culturels).

Une première expérimentation menée en 2018/2019 sur le territoire d'action de Haguenau a obtenu des résultats probants. A la suite de cette expérience, il a été convenu de renouveler le dispositif en 2019/2020 et de l'étendre avec la constitution d'un second groupe sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette extension a fait l'objet d'un soutien de la Collectivité et de l'Etat au titre du Fonds d'appui aux politiques d'insertion puis au titre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui visent à promouvoir l'insertion des publics particulièrement fragiles, dont les jeunes faisaient partie.

Les jeunes mineurs participants au programme « Booster » qui se tient entre décembre et juin chaque année, alternent missions de service civique et remobilisation scolaire de la manière suivante :

- 2 jours/semaine en service civique avec Unis-Cité pour vivre des projets de solidarité en équipe ;
- 2 jours/semaine en lycée pour retrouver l'envie d'apprendre et découvrir des formations/métiers ;
- 1 jour/semaine en promotion complète pour des temps de formation, de cohésion d'équipe et de réflexion/préparation aux projets d'avenir.

A la rentrée 2021, le nombre de candidats se présentant à Unis-Cité dans le Bas-Rhin a connu une forte baisse en comparaison des années précédentes. Entre la multiplication des dispositifs jeunesse et les effets de la crise sanitaire, les jeunes se sont moins dirigés vers le Service Civique. Néanmoins, les candidatures de jeunes mineurs (16-17 ans) n'ont pas faibli et ce sont les jeunes majeurs que l'association a eu plus de mal à recruter. Si la diversité des groupes a été moindre, l'homogénéité des profils a nécessité un accompagnement renforcé des promotions. Certains jeunes volontaires n'avaient jamais expérimenté le travail en équipe et l'adaptation à une organisation collective et à la vie en groupe ont demandé de la persévérance. Les missions réalisées se sont concentrées sur une aide à la Banque Alimentaire, une collecte de fonds à la Fnac, des actions à l'EHPAD Caritas, à l'accueil de jour pour personnes atteintes de troubles cognitifs OSE à la résidence autonomie Charles Huck, au Foyer Notre-Dame ou encore à l'école Joie de vivre des Apprentis d'Auteuil.

Le programme Booster étant également déployé par l'association à Mulhouse et Colmar, antennes qui ont enregistré une forte augmentation de leur activité en 2021 (+53% de volontaires supplémentaires accueillis), il est proposé de renouveler le soutien financier accordé à Unis-cité pour ses antennes bas-rhinoises et d'étendre ce soutien aux deux groupes de jeunes supplémentaires formés dans le Haut-Rhin. Ce sont ainsi 80 jeunes qui pourront bénéficier de ce dispositif.

Le montant total de la subvention de fonctionnement proposée pour 2022/2023 est de 38 000 €. Cette subvention fait l'objet d'une participation de l'Etat de 50% au titre des crédits pauvreté disponibles jusqu'au 31 décembre 2022.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder une subvention de fonctionnement à l'association Unis-Cité Alsace pour un montant total de 38 000 € au titre de son programme « Booster » ;

- D'approuver les termes du projet de convention à conclure dans ce cadre avec l'association Unis-Cité Alsace, joint en annexe au présent rapport ;
- De m'autoriser à signer cette convention.

Il est précisé que cette subvention fera l'objet d'un versement unique après signature de la convention par les deux parties.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante : Opération P1480001 - ligne 65-65748-428.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY